

Proposition de PV du Bureau du 30 mai 2018

Présents : José Cambou, Alain Baudry, Jérôme Calas, Georges Winter, Cécile Argentin
Excusés : Thierry de Noblens, Frédéric Manon

Points donnant lieu à décision

I.	Adoption des PV de Bureau :	2
A.	/Adoption du PV du Bureau du 11/04/2018 – cf. PJ	2
II.	Adhésions	2
A.	Zéro Waste Toulouse (cf. PJ°)	2
III.	Lien fédéral à FNE Midi-Pyrénées.....	2
IV.	Fonctionnement de FNE Midi-Pyrénées.....	2
A.	Production des ordres du jour	2
B.	COPRAE	2
C.	Schéma régional des carrières	3
V.	Aspects financiers	4
A.	Les appels à projets.....	4
B.	Arrondi en caisse - HEOH	5
C.	Rencontre syndicat des pharmaciens	5
D.	Collecte adresses mails :	5
E.	Budget prévisionnel (CF. PJ°	5
F.	Trésorerie	6
VI.	Action contentieuse.....	6
A.	Demande de soutien sur dossier LACT	6
B.	Dossier : constitution de partie civile – M. FREDE Raymond (81)	6
C.	Dossier : constitution de partie civile – M. CATHALA Alain (81).....	7
D.	Dossier : mandat – appel – dérogation espèces protégées ZA Peyre Hicade à Capvern (65)	7
VII.	Actions	7
A.	Politique de l'Eau XI e programme et budget 2018 Agence de l'Eau	7
1.	Sur le XIe programme :	7
2.	Bouclage du Xe programme sur 2018	8
3.	Enjeux associatifs sur le XIe programme.....	8
VIII.	Personnel	9
A.	Edito Lettre d'info	9
I.	Points divers	9
II.	Pilotes et référents	9
A.	Rappel : pilotes des réseaux thématiques :	9
B.	Référents transversaux :	10

III. Personnel	10
A. Equipe salariée	10

Points donnant lieu à décision

Adoption des PV de Bureau :

A. Adoption du PV du Bureau du 11/04/2018 – cf. PJ

Le Bureau valide le PV du Bureau du 11/04/18 (cf. doc amendé par José Cambou)

B. Adoption du PV du Bureau du 14/04/2018 – cf. PJ

Le Bureau valide le PV du Bureau du 14/04/18

C. Adoption du PV du Bureau du 14/05/2018 – cf. PJ

Le Bureau valide le PV du Bureau du 14/05/18

Adhésions

D. Zéro Waste Toulouse (cf. PJ°)

La jeune (2 mois d'existence) association Zéro Waste Toulouse sollicite une demande d'adhésion à FNE Midi-Pyrénées.

Le Bureau salue le dynamisme de cette association, et mandate José Cambou pour aller rencontrer les représentants de cette association.

Lien fédéral à FNE Midi-Pyrénées

Fonctionnement de FNE Midi-Pyrénées

E. Production des ordres du jour des réunions statutaires

Suite à une constatation de surcharge de travail de la directrice, il est proposé de faire évoluer le mode de fonctionnement de la réalisation des ordres du jour des Bureaux et CA. Pour ce faire, un intranet sera mis en place en juin, avec une formation prévue fin juin/début juillet. Les membres du Bureau (Secrétaires et Vice-Présidents) se chargeront de centraliser les informations envoyées par mail par les administrateurs, ou qui seront mis en ligne sur l'intranet. La directrice et le juriste contribueront également à alimenter les ordres du jour par mail ou via l'intranet.

La directrice continuera de produire les comptes rendus aux administrateurs.

Les membres du Bureau acceptent de mettre en place de nouveau mode de fonctionnement.

F. COPRAE

Le 23/04/2018 le COPRAE a déposé auprès du tribunal la procédure de redressement judiciaire. Le 11/05/18 le salarié du COPRAE et la service civique ont été remerciés (pour le salarié dans le cadre d'un licenciement économique).

Le 15/05 un mandataire judiciaire a été nommé. L'association se trouvait en cessation de paiement, et n'arrivait pas à boucler son budget malgré des alertes du CA auprès du salarié pour rechercher de nouvelles pistes de financement.

Les co-présidents ont demandé si FNE Midi-Pyrénées pouvait reprendre leur service civique de manière à ne pas la laisser sur le carreau. Après échange avec l'équipe et un entretien, une réponse favorable a été faite. Elle commence donc un nouveau contrat (après rupture de celui du COPRAE) à FNE MP le 5 juin. Elle sera amenée à réaliser les portraits de bénévoles (textes et vidéos), et viendra en appui sur les stands au service civique en charge de la dynamisation de la vie associative.

G. Schéma régional des carrières

Comme évoqué lors de la dernière rencontre FNE MP - FNE LR - DREAL Occitanie, le comité de pilotage du schéma régional des carrières va être mis en place avant l'été. La date du 18 juin après-midi est aujourd'hui envisagée. Le comité de pilotage se tiendrait à la préfecture à Toulouse. Des invitations doivent partir ces prochains jours de la préfecture.

La composition du comité de pilotage doit prochainement être arrêtée. Il est proposé au préfet de région que cette composition soit formalisée à travers un arrêté préfectoral. La composition envisagée s'inspire des comités mis en place en Nouvelle Aquitaine et PACA. Elle s'appuie, au maximum, sur des acteurs régionaux ou, à défaut, nationaux. Pour les associations affiliées à FNE, la DREAL propose donc une représentation par FNE MP et FNE LR.

Au-delà de la mise en place du comité de pilotage, un travail plus précis sera engagé en suivant (septembre) au sein de différents groupes de travail. Pourrions participer à ces groupes de travail des personnes ou entités non formellement représentées au sein du comité de pilotage.

IL est proposé que la représentation de FNE MP soit renforcée par la présence d'autres associations de notre mouvement compétentes sur le sujet : Nature en Occitanie (NMP), le GADEL et le Chabot

Le Bureau soutient la proposition d'obtenir ces 3 places, en mentionnant pour FNE MP « son Président ou son représentant ».

H. Représentation CREAB

Cécile Argentin nous informe que nous pourrions candidater pour être représenté au CREAB Midi-Pyrénées, Centre Régional de Recherche et d'Expérimentation en Agriculture biologique de Midi-Pyrénées à Auch. (cf site internet Courriel : auch.creab@voila.fr)

Le Bureau mandate Alain Baudry pour représenter la fédération régionale au CREAB

A. Représentation commissions de suivi de PGE Neste et « sécheresse »

Sabine MARTIN, pilote du réseau eau, interroge le Bureau sur notre position vis-à-vis de notre participation éventuelle aux commissions de suivi de PGE Neste et « sécheresse », organisées par la CACG.

Le Bureau décide de ne pas donner une suite favorable à ces invitations.

Aspects financiers

B. Les appels à projets

L'année 2018 est marquée par de nombreux appels à projets auxquels nous répondons :

- **Mon projet pour ma planète** (Ministère) : réponse négative
- **Faire ensemble avec nos différences** (Fondation SNCF) : présélection ok, passage en comité régional en juin, puis comité national en juillet
- **La Transition Écologique, Ici et Ensemble** (Fondation de France) : 1^{er} sélection passée, entretien réalisé avec une instructrice, des éléments complémentaires doivent être envoyés. Réponse prévue fin septembre
- **Gaspillage alimentaire** (Fondation AGRICA)
- **Coups de main** (Fondation Nature et Découvertes) : appui d'un magasin – passage en commission en juillet
-
- **PRSE 3** (ARS) : réponse en juin

Concernant le PRSE 3, plusieurs possibilités d'actions sont possibles

	avantages	inconvénients
« Rendez-vous la nuit » sur la pollution lumineuse et ses impacts sur la santé	Co-financement recherché sur un projet ambitieux, innovant qui mobilise les citoyens	Projet dont le thème de la santé est plus ou moins à la marge : axe à renforcer
Clean Tag sur la qualité de l'air	On a déjà des bénévoles motivés sur ce projet, et un bénévole qui mettrait à disposition une partie du matériel de nettoyage Possibilité de faire 2 ou 3 graffitis sur le thème de la qualité de l'air : mobilise des techniques de communication engageante (nudge)	Nouveau projet qui va devoir prendre un peu plus d'ampleur que prévu initialement : plus de temps à y consacrer

Projet Rendez-vous la nuit : la pollution lumineuse est un facteur aggravant du développement du moustique tigre (qui « dort » la nuit, mais du fait de la pollution lumineuse a un comportement agressif la nuit- phénomène d'agrégation) – cf. présentations en CODERST.

Moustique tigre indicateur du dérèglement climatique.

Le moustique tigre est un sujet de préoccupation majeur de l'ARS.

On est sur un projet plus préventif.

Peut s'inscrire dans le cadre de l'axe 2-1, avec la partie sur « intégrer la santé environnement dans les projets d'aménagement »

Clean Tag : lien direct entre la santé environnement et la qualité de l'air. Plus facile à faire financer par rapport au thème de l'appel à projet (enjeu de reconquête de la qualité de l'air). Néanmoins, on est sur du curatif, que peut-on apporter de plus ? les personnes qui sont en milieu urbain sont déjà plus ou moins convaincues...

Promouvoir les termes français dans l'intitulé

Le Bureau donne son accord pour que les deux projets soient déposés.

C. Arrondi en caisse - HEOH

Une rencontre a eu lieu avec Edouard Thilliez (bénévole) afin qu'il nous apporte son aide et son expertise sur la mise en œuvre de cette recherche de financements. Un point est prévu mi-juin pour savoir quel est le résultat des échanges avec les commerçants

Rencontre des commerçants prévue le mardi 5 juin en début d'après midi avec la directrice et Edouard Thilliez.

D. Rencontre syndicat des pharmaciens

1^{er} Rencontre avec le Président du syndicat des pharmaciens du 31 et de MP. Semble être intéressé par notre idée de lancer un appel à dons ciblé auprès des pharmaciens sur le sujet de la santé-environnement. Une rencontre sera programmée en juin pour affiner les modalités.

E. Collecte adresses mails :

Une proposition de stand (festivals) sur le thème de l'alimentation a été proposé et débattu avec l'équipe et des bénévoles. Sa composition et les actions ont été faites de manière à interpeller les festivaliers, et les pousser à agir, notamment une pétition contre les élevages intensifs qui serait versée auprès de la Région dans le cadre de sa grande consultation citoyenne sur l'alimentation.

Le bureau prend acte des diverses démarches.

F. Budget prévisionnel (CF. PJ°)

Le Budget prévisionnel a été recalibré (cf. PJ) en fonction des besoins (charges) et des recettes attendues. Le résultat serait encore positif, mais il est impératif de

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées
14, rue de Tivoli - 31068 Toulouse Cedex
Tél. : 05 34 31 97 82

ml.cambus@fne-midipyrenees.fr
www.fne-midipyrenees.fr

Association agréée protection de l'environnement,
régie par la loi 1901 déclarée sous le n°W313001897
N° Siret 323 447 607 00033 – Code APE 9499Z
Reconnue organisme de formation n° 73 31 06551 31

mobiliser les financements privés (dons, arrondi, etc.) et de prendre contact avec FNE sur l'appui aux fédé dans les territoires.

Cette année l'Agence de l'eau connaît de grosses difficultés en matière de gestion financière et a rejeté des projets faute de fonds nécessaires, et a rogné très fortement sur la convention (38k€ déposé, 34.6k€ en cours de validation).

José Cambou en tant qu'administratrice de FNE interviendra en ce sens au prochain CA de FNE, y compris sur le thème de l'alimentation.

G. Trésorerie

La période de l'année est toujours un peu tendue en trésorerie (fin de la mobilisation des fonds de l'année précédente et validations des conventions de l'année en cours). Néanmoins, cette année, avec les problèmes de l'Agence de l'Eau, le passage de notre dossier a été reporté de mai à juin. Le Crédit coopératif nous fait confiance et accepte de nous autoriser de manière très temporaire un découvert de 9k€ afin de faire passer les salaires et indemnités des volontaires en service civique. La convention de la DREAL qui devrait arriver début juin couvrira ce découvert.

En PJ, le tableau faisant état des entrées d'argent des organismes privés et publics donnera plus de visibilité aux membres du Bureau sur les entrées prévues en 2018.

Parallèlement notre dossier de demande d'étalement de paiement des charges est en cours de traitement auprès de l'URSSAF. Toutes les garanties leur ont été fournies afin de nous assurer d'une réponse favorable de leur part.

Le Bureau prend acte de ces éléments

Action contentieuse

H. Demande de soutien sur dossier LACT

Dans le cadre de notre contentieux contre la future déclaration d'utilité publique LACT, il est demandé au Bureau de faire une demande officielle de soutien auprès de :

- FNE
- Nature En Occitanie sur les aspects naturalistes (Nouveau nom de Nature Midi-Pyrénées).

Le bureau acte ces deux demandes de soutien. José CAMBOU s'occupe de saisir le président de FNE.

I. Dossier : constitution de partie civile – M. FREDE Raymond (81)

Le bureau valide :

L'accord pour se constituer partie civile devant le tribunal correctionnel de Castres en demandant réparation de notre préjudice moral à Monsieur FREDE Raymond pour des faits d'exploitation d'un ouvrage en violation du débit minimal biologique ;
L'accord pour mandater le Président de FNE Midi-Pyrénées, Thierry de Noblens et le juriste salarié Hervé HOURCADE, conjointement ou séparément dans ce dossier et dans les suites éventuelles à lui donner, si les intérêts de la fédération étaient méconnus.

J. Dossier : constitution de partie civile – M. CATHALA Alain (81)

Le bureau valide :

L'accord pour se constituer partie civile devant le tribunal correctionnel de Castres en demandant réparation de notre préjudice moral à Monsieur CATHALA Alain pour des faits d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sans enregistrement et abandon de déchets dans les eaux superficielles ;
L'accord pour mandater le Président de FNE Midi-Pyrénées, Thierry de Noblens et le juriste salarié Hervé HOURCADE, conjointement ou séparément dans ce dossier et dans les suites éventuelles à lui donner, si les intérêts de la fédération étaient méconnus.

K. Dossier : mandat – appel – dérogation espèces protégées ZA Peyre Hicade à Capvern (65)

Le bureau valide :

L'accord pour mandater Maître Laure GALINON, afin de représenter l'association devant la cour d'appel de Bordeaux dans le dossier n°18BX01935 et dans les suites éventuelles à lui donner, si les intérêts de la fédération étaient méconnus.

Actions

L. Politique de l'Eau XI e programme et budget 2018 Agence de l'Eau

Suite à la CPFE (Commission Programme Finance Evaluation) de l'Agence de l'Eau du 25 mai les nouvelles ne sont pas bonnes :

1. Sur le XIe programme :

- Les **élus ont réussi à récupérer 9 M d'euros pour le petit cycle** comme suit :
 - 3 M en moins pour les milieux aquatiques (programme de gestion des cours d'eau et continuité écologique en particuliers effacement d'ouvrages)
 - 3 M en moins pour la recherche
 - 2 M en moins sur les aides à l'AB
 - 1 M en moins sur les PAT (réduction pollutions diffuses).
 - Au profit de 5M pour l'assainissement et 4 M pour l'eau potable. Cela suite à la réunion pré-CPFE qu'ils avaient organisés entre eux.
 - Ont voté contre Jacqueline Rabic (pêche professionnelle), Jean-Louis Molinié (pêche de loisir), Elisabeth (APNE) et les 4 représentants des

services de l'Etat. Les autres ont voté a priori pour puisqu'il n'y a pas eu d'abstention.

Quelle stratégie adopter pour essayer de faire changer la donne ?

- réunion Ministère ? non : **démontrerait l'incapacité locale de prendre une décision**
- contre-proposition, si oui, portée par qui ? : **réaffirmer le consensus de la CPFE de mars : motion**
- médiatisation ? **non, trop dangereux dans le contexte des Agences avec la perspective de voir la tutelle reprendre la main**
- plaider auprès de la Présidente pour un veto ? **pas de veto possible de la Présidente, rappeler la motion déjà réalisée par les APNE, et l'augmenter**

2. Bouclage du Xe programme sur 2018

Il ne s'agit pas que des enveloppes du 11e PI mais aussi de l'emprunt pour pouvoir terminer le 10e PI sans encombre qui semble refusé par Bercy et de la fixation des élus sur les associations :

3. Enjeux associatifs sur le XIe programme

a) Sur l'accès aux aides :

- A la demande de la précédente CPFE l'agence présente la moyenne annuelle des montants d'aide accordés aux associations par types d'assos sur 2013-2017.
- En gros : total =10.08M par an répartis en 15 catégories d'assos ;dont les plus coûteuses seraient :
 - APNE 4.04Me,
 - FDPPMA 2.30Me,
 - diverses 1.26Me
 - ASA 0.76....

Ça ne suffit pas aux élus qui demandent la liste des conventions et les montants, les noms et siège des assos et l'objet des conventions, fonctionnement/investissement. Les élus relèvent que sur l'environnement, l'enveloppe est 4Me L'agence explique que ce sont souvent des conventions et qu'elle ne peut pas forcément se retirer. Elle précise que les conventions ne vont pas au-delà du programme en cours. Franck Solacroup souligne que ce ne sont pas forcément des conventions mais aussi des décisions d'aides.

- Quels impacts pour les asso ? doit-on s'inquiéter, si oui, dans quelle mesure ? est ce qu'un acteur
- A ce stade pas d'inquiétude particulière car l'intitulé associatif est très large (regroupe l'asso des Maires, les ASA (agri), des syndicats, etc.). S'ils vont plus loin, c'est revenir à mettre en cause des pans entiers de la politique de l'agence sur les milieux aquatique, alors la tutelle au besoin interviendra. De la même manière, il serait totalement discriminatoire de flécher un seul type d'association et alors les élus se mettraient tous seuls hors-jeux.

b) Sur la TVA

Notre demande de **prise en compte de la spécificité des asso sur la non récupération de la TVA** a été étudiée mais ne semble pas évidente à mettre en oeuvre selon Franck Solacroup.

Introduit et accepté en CA qu'il y ait une exception sur les asso qui travaillent sur les milieux aquatiques. Pas possible d'après les services juridiques, car discriminant : impacts importants auprès de plusieurs associations. **Comment cela se passe dans les autres bassins dans la mise en œuvre ? Faire du parangonnage dans le mouvement FNE.**

Une demande de rendez-vous a été envoyée, à relancer :

- A la Présidente du CA pour évoquer nos inquiétudes sur le XIe programme
- Au directeur de l'AEAG : pour évoquer les actions portées par les « grosses » APNE (NMP, SEPANSO, nous) : directeurs et présidents

Le bureau prend acte et demande que soit créé une alliance avec d'autres représentants au Comité de bassin autour de la motion sur le budget

Personnel

Points d'information

M. Edito Lettre d'info

Pour rappel :

25 avril : Jérôme Calas - disparition des oiseaux
25 mai : Thierry de Noblens – actualité
25 juin : Frédéric Manon – position linky
25 juillet : Frédéric Manon - LACT

Points divers

Pilotes et référents

N. Rappel : pilotes des réseaux thématiques :

- Eau : Sabine Martin
- ADT : José Cambou
- Risques : José Cambou
- Agriculture : Sylvain Doublet
- Nature et biodiversité : Jérôme Calas (après échange avec Pascale Mahé, peut-être faudrait-il réaliser un binôme ?)
- Déchets : /
- Energie Climat : en intérim le binôme Alain Pouget/ Frédéric Manon
- Forêt : Philippe Falbet

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées
14, rue de Tivoli - 31068 Toulouse Cedex
Tél. : 05 34 31 97 82
ml.cambus@fne-midipyrenees.fr
www.fne-midipyrenees.fr

Association agréée protection de l'environnement,
régie par la loi 1901 déclarée sous le n°W313001897
N° Siret 323 447 607 00033 – Code APE 9499Z
Reconnue organisme de formation n° 73 31 06551 31

O. Référents transversaux :

- Education à l'environnement : Georges Winter
- Vie Associative : Wilfried Dondaine

Personnel

P. Equipe salariée

Nom	Poste	Type de contrat	Indice	Commentaire
Marie-Laure Cambus	Directrice	CDI	446	En poste depuis le 01/01/2011
Aurore Carlot	Chargée de mission eau	CDI	356	En congé sabbatique en 2017
Hervé Hourcade	Juriste	CDI	358	En poste depuis le 01/01/2012
Emilie Marsaud	Chargée de mission	CDI / CAE	292	En poste depuis le 27/10/14
Léonie Wolck	Assistante administrative	CDI/ CAE	269	En poste depuis le 01/10/14
Virginie Mas	Chargée de mission Eau	CDD 3 mois	300	En poste depuis le 15/01/18
Lounis Journée	Vie asso	Volontaire en service civique		fin du stage 15/02/18
Samuel Meric	Bonnes pratiques/ balades virtuelles	Volontaire en service civique		

Point soumis à échanges et débats.